SNES FSU PASTEUR
Calle 87 #7-77
Bogotá

A Bogotá, le 16 novembre 2026

Chers parents d'élèves,

À la veille d'un Conseil d'Administration décisif de l'AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger), les personnels enseignants détachés du Lycée Français Louis-Pasteur de Bogotá appellent à la grève demain, mardi 17 novembre, dans le cadre d'une mobilisation nationale de l'ensemble du réseau.

Si nous choisissons d'exercer ce droit difficile, c'est parce que l'avenir même du modèle éducatif qui fait la force de notre lycée et la réussite de vos enfants est aujourd'hui directement menacé.

En effet, le Lycée Français Louis-Pasteur repose sur un équilibre précieux, véritable écosystème éducatif, fondé sur une symbiose définie par la Convention : l'alliance entre un système éducatif français et un cadre colombien, mis en oeuvre l'un et l'autre par des personnels d'encadrement et des enseignants, aux côtés de parents d'élèves, engagés au sein des instances de l'établissement.

Aujourd'hui, les orientations budgétaires et statutaires de l'AEFE attaquent directement ce modèle de conventionnement.

D’une part, l’AEFE retire en effet ses professeurs, par des suppressions de postes brutales et une dégradation des conditions de détachement. Le budget prévu pour 2027 stagne au niveau de 2017 en euros courants (soit une baisse massive de moyens réels sur dix ans). Parallèlement, la tutelle envisage sans aucune concertation une remise en cause du statut de résident, une modification rétroactive des durées de détachement et un recul brutal des droits familiaux et sociaux, poussant ainsi au départ nombre d’entre nous.

D’autre part, l'Agence impose depuis la délibération du CA de l'AEFE du 18 décembre 2025 aux établissements conventionnés de financer une part croissante de la cotisation employeur des retraites (« pensions civiles ») des personnels détachés — charge jusqu'ici assumée par l'État français. Cette nouvelle contribution s'élève à 35 % depuis le 1er juillet 2026 et passera à 50 % dès le 1er janvier 2027. Ce désengagement budgétaire de l'État représente une ponction financière massive et récurrente directement prélevée sur le budget de fonctionnement de notre lycée.

Nos intérêts sont communs : la qualité éducative et la maîtrise des coûts. Si ce système de coopération avec l'État français s'effrite, l'établissement devra supporter seul des charges financières toujours plus lourdes (comme la hausse de la contribution patronale des pensions civiles dès 2026), avec pour conséquence directe une augmentation des frais de scolarité et la recherche d'alternatives moins avantageuses et moins stables pour la scolarité de vos enfants.

Nous redisons ici notre attachement profond à notre lycée et à la Colombie. Nous ne sommes pas des personnels « hors-sol ». Nombre d'entre nous ont fondé des familles franco-colombiennes, vivent ici durablement et sont profondément attachés à la Colombie ainsi qu'au Lycée Français Louis Pasteur. Nous tenons particulièrement à ses nouvelles institutions démocratiques et au dialogue constructif qui s'est bâti au sein du Conseil d'Administration : nous refusons de voir ce patrimoine humain et pédagogique détruit par une logique purement comptable.

En défendant nos conditions d'exercice, nous défendons avant tout un cadre solide, transparent et exigeant pour l'apprentissage de vos enfants. Parce que nous partageons les mêmes intérêts bien compris et la même exigence pour l'avenir du lycée, nous comptons sur votre compréhension et votre solidarité face aux décisions qui s'annoncent.

Nous vous remercions de votre écoute et vous assurons de notre plein dévouement auprès de vos enfants.

Les personnels détachés et locaux mobilisés SNES-FSU
Lycée Français Louis-Pasteur de Bogotá